

5 Le rôle des cantons dans l'encouragement précoce

Si, dans le domaine de l'encouragement précoce, les compétences sont avant tout communales, les cantons y jouent également un rôle non négligeable de coordination, de financement et de réalisation des mesures. Au niveau intercantonal, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales CDAS, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé s'engagent conjointement en faveur d'une politique coordonnée et cohérente en matière d'encouragement précoce et ont défini des lignes directrices⁴ pour traiter conjointement de ce thème. Par ailleurs, la CDAS a également formulé des recommandations pour l'accueil extrafamilial de la prime enfance⁵.

Dix cantons⁶ disposent déjà d'une stratégie de l'encouragement précoce (une liste des stratégies cantonales se trouve au ch. 6.2), et en juin 2016, six⁷ y travaillaient. D'autres cantons ont pris, dans le cadre de leur politique de la famille ou de leur politique de l'enfance et de la jeunesse, des mesures qui relèvent aussi de l'encouragement précoce. De plus, tous traitent certains aspects de l'encouragement précoce dans leurs programmes d'intégration cantonaux (PIC), comme l'encouragement précoce des compétences linguistiques (ces mesures sont toutefois destinées avant tout à la population migrante). Les communes ont par conséquent tout avantage à voir si leur canton s'est déjà doté d'une stratégie, et si tel est le cas, quels en sont les axes principaux, et si cette stratégie ou le PIC prévoient des possibilités de financement.

Les axes principaux des stratégies cantonales d'encouragement précoce sont généralement les suivants (cf. INFRAS 2016b):

- Formation de base et formation continue pour les professionnels de l'encouragement précoce
- Consultations parents-enfants
- Activités destinées aux parents (formation, etc.)
- Groupes de jeu (offre, qualité et financement)
- Accueil extrafamilial dans des crèches et accueil familial de jour (offre, qualité et financement)
- Programmes d'encouragement des compétences linguistiques (cours d'allemand ou de français mère-enfants, groupes de jeu destinés aux parents et enfants issus de la migration)
- Programmes de visites à domicile pour familles à risque (programme petits:pas, ZEPPELIN PAT-Mit Eltern lernen)
- Coordination et mise en réseau des acteurs de la petite enfance.

Les stratégies cantonales abordent également des projets menés dans le cadre de la promotion de la santé (crèches Youp'là bouge, par ex.), la promotion des centres pour familles ou maisons vertes, les conseils et la promotion de la santé périnatale, ainsi que l'aménagement des lieux de vie et des aires de jeu (cf. INFRAS 2016b).

4 CDAS (2017): De concert en faveur de l'encouragement précoce. Points essentiels pour la coopération intercantonale entre la CDAS, la CDIP et la CDS. [Download](#).

5 CDAS (2011): Recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales pour l'accueil extrafamilial de la prime enfance. [Download](#).

6 BE, BS, LU, OW, SG, SH, TG, VD, ZG et ZH.

7 AG, BL, GR, NW, SO et UR.